

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie F. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOÛLE	Paris et les autres Départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent.	Un an..... 3 fr. 50

EGROS DE LA SEMAINE

29 décembre — Double suicide à Loos-Lez-Lille (Nord) du géographe Wacquez-Lalo, âgé de soixante-dix-sept ans et de sa femme, plus jeune de dix ans.

30 décembre — Fin des débats du procès concernant les troubles d'Aigues-Mortes devant les assises de la Charente. Le Jury rend un verdict de non culpabilité en faveur de tous les prévenus ; la Cour prononce leur acquittement et leur mise en liberté immédiate.

— Le courrier d'Australie apporte de mauvaises nouvelles de Madagascar où les Français sont en butte aux violences des indigènes révoltés.

31 décembre — Election législative dans le Gard. M. Doumergue, radical, est élu.

— Un violent incendie détruit une fabrique de jouets rue Barbette à Paris. Les dégâts purement matériels sont considérables.

— De nouveaux troubles éclatent en Sicile. Le préfet de Palerme est mis en disponibilité.

1^{er} janvier — De nombreuses perquisitions et un certain nombre d'arrestations sont opérées à Paris et en province chez des personnes réputées anarchis-

tes. On parle de 2,000 mandats de perquisition et d'autant de mandats d'amener qui n'ont produit à Paris que des résultats sans importance.

2 janvier — De nouveaux troubles sont signalés à Palerme. Des manifestes révolutionnaires sont affichés dans les rues de Rome.

— Une bombe chargée de poudre et garnie de clous éclate dans une des usines de la maison Laroche-Joubert, à Angoulême.

— Une machine infernale formée de plusieurs cartouches de dynamite est découverte à Charleroi dans les ateliers de machines de l'Etat. On suppose que le malfaiteur qui a tenté de faire sauter les ateliers aura été dérangé au moment de mettre le feu à la mèche de l'engin explosif.

3 janvier — Assassinat mystérieux du curé d'Entrammes (Mayenne) dont le corps est retrouvé le lendemain du crime dans le puits du presbytère.

— Le curé de Neure, surpris pendant son sommeil par un incendie au presbytère, est brûlé vif. Son corps est retrouvé dans les décombres.

4 janvier — La Sicile est mise en état de siège à la suite de nouvelles manifestations d'une certaine gravité.

— Le procès de l'anarchiste Vailiant

qui devait venir le 5 janvier devant les assises de la Seine, est remis à une date ultérieure.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Nos lecteurs qui connaissent les nombreuses attaches familiales au nom desquelles la ville de Dammartin pourrait revendiquer l'honneur de compter les deux frères Drude au nombre de ses plus glorieux enfants, seront agréablement surpris en apprenant que M. Jules Drude, commandant d'Infanterie à Toulon, a été décoré de la légion d'honneur à l'occasion du 4^{er} janvier.

Quant à M. Marius Drude, commandant de la principale colonne d'expédition au Dahomey, il se couvre de gloire à la poursuite de Behanzin ainsi qu'on pourra s'en convaincre par la note suivante publiée par les journaux les mieux informés :

Les lettres reçues ces jours derniers à Marseille, tant par les familles des officiers de corps d'occupation faisant campagne contre Behanzin que par les maisons ayant des comptoirs sur la côte, sont absolument satisfaisantes. La colonne commandée par le chef de bataillon Drude, qui tient la tête de l'armée française, a rattrapé, à 40 kilomètres au nord d'Abomey, à Ounbégamini, le gros de l'escorte de Behanzin; il a pu prendre la moitié de ses esclaves et une grande partie de ses bagages.

Malheureusement, nos soldats, fatigués par les marches forcées dans ce pays sans route, au milieu d'une brousse aride et couverte de broussailles et de ronces, ont dû faire halte et prendre un repos obligé. Behanzin a pu fuir et éviter la rencontre. Quelques jours encore, mais ce n'est presque plus qu'une question d'heures, et fatalement il doit tomber au premier moment en nos mains.

Le commandant Drude a écrit qu'il n'avait eu dans son détachement aucune perte, soit

par blessures, soit par maladies. Du reste, Behanzin se contente de fuir devant nous sans oser livrer le moindre engagement, et on croit qu'il n'a pas avec lui plus de trois ou quatre cents amazones et autant de soldats.

— M. Barthélemy, commis principal des contributions indirectes appelé à un emploi plus élevé à la sous-direction de Beaune (Côte d'Or) vient d'être remplacé par M. Viallet dont l'épouse est institutrice à Nanteuil-le-Haudouin.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau Commis-principal de Dammartin.

— Mardi dernier un bien regrettable accident a causé la mort d'un des gendres de M. Mairet et plongé dans le deuil cette laborieuse famille.

Revenant de la poudrerie de Sevran, où il avait à toucher une petite somme, il s'en retournait par le chemin de fer, à son domicile, au Raincy, lorsque pendant le trajet, il se sentit indisposé et quitta l'intérieur du wagon pour prendre un peu l'air sur la plate-forme.

Qu'arriva-t-il ? On suppose que saisi par le froid, le malheureux Bertin perdit connaissance et tomba sur la voie. Les voyageurs, en descendant du train, furent surpris de ne plus le revoir sur la plate-forme, et ce n'est qu'une heure plus tard qu'il fut retrouvé mourant et la tête fracassée, sur la voie.

Le malheureux Bertin qui n'était âgé que de quarante ans avait été occupé pendant dix-neuf ans à la poudrerie de Sevran. C'était un excellent sujet très estimé de ses patrons. Il laisse une veuve inconsolable et une fillette d'une douzaine d'années.

— M. Allant, agent général de la *Mutuelle de Seine-et-Marne*, quitte notre ville pour aller remplir les mêmes fonctions à Brie-Comte-Robert.

M. Allant qui est le créateur de l'agence de Dammartin, laisse à son successeur, M. Siméon, une très belle clientèle dont ce dernier saura, à n'en pas douter, conserver la confiance

BARON.

Le colporteur Carlier, qui vend de la poudre pour nettoyer les métaux, répare les porcelaines et les parapluies, était le 27 décembre au poste de refuge de Baron, où il travailla toute la journée. Dans l'après-midi, un sieur Canivet âgé de 17 ans, vagabond dont il a déjà été question pour différents méfaits, plusieurs fois condamné, est venu voir travailler le colporteur. Ce jeune malfaiteur, qui à la manie du vol, s'étant obligeamment offert pour aider le brave homme à porter chez les clients des objets réparés, s'est emparé après ce service d'une boîte restée dans le poste et renfermant les outils et marchandises de Carlier, et s'est enfui.

Le colporteur le rechercha, le trouva sur la place et l'invita à lui rendre sa boîte, en même temps que cinq parapluies qu'il avait aussi emportés. Mais Canivet, qui est un vaurien déjà fort redouté, ouvrit son couteau, entra en fureur et menaça de faire un mauvais parti au pauvre colporteur, qui fut obligé de le lâcher. Le drôle s'esquiva alors avec le produit de son vol, et depuis il n'a pas été retrouvé. Carlier qui éprouve une perte de 17 à 18 fr., n'a eu d'autre ressource que d'aller déposer une plainte contre le voleur.

(Journal de Senlis)

LAGNY-LE-SEC.

Nous avons raconté dernièrement comment M. Narcisse Pellard, rentier à Lagny-le-Sec, se trouvant à la chasse, avait été frustré d'un lièvre qu'il venait de blesser mortellement.

L'auteur du rapt est un sieur Langlet Charles, âgé de 30 ans, ouvrier paveur à Crépy qui voyant l'occasion de se payer une bonne pièce de gibier sans coup ferir se promettait un bon éveil à la santé de M. Pellard. Mal lui en prit, car notre chasseur ne pouvant se résoudre à jouer le rôle de victime, découvrit le sieur Langlet, le poursuivit devant le tribunal correctionnel de Senlis qui l'a condamné à 50 fr. d'amende.

NANTEUIL.

M. Vantranpon Denis, marchand de pores à Nanteuil, vient d'échapper miraculeusement à une tentative de meurtre.

De passage à Sennevières un ouvrier belge a déchargé sur lui cinq coups de revolver, sans heureusement avoir causé de blessures graves.

La justice informe. (Écho du Valois)

L'ÉCHO DE LA BRIE

M. Félix Ribeyre, directeur et rédacteur en chef de *l'Écho de la Brie*, vient de quitter ce journal pour se livrer à d'importants travaux littéraires auxquels il désire consacrer tout son temps.

En esquissant quelques mots de regret et d'adieu à notre sympathique et distingué confrère, que nous avons trop peu connu, nous ne faisons que rendre un faible hommage au mérite de Celui à qui ses confrères de Meaux et de toute la Presse départementale témoignent leurs plus sincères regrets et décernent les plus brillants éloges tant pour sa valeur personnelle et son aménité que pour l'heureuse impulsion qu'il a su donner à la Presse locale.

PRESSE LOCALE

Le syndicat de la Presse de Seine-et-Marne doit prendre part aujourd'hui à la célébration des noces de diamant



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice

18225

CB

9212

SHAS



0 000000 097123

de l'*Abeille de Fontainebleau*, qui a été fondée il y a soixante ans par la famille de son directeur actuel, M. Bourges, doyen de la Presse de Seine-et-Marne, qui ne compte pas moins de trente-cinq années d'exercice comme directeur de cette feuille historique archéologique et littéraire.

La *Petite Gazette de Dammartin* s'associe de tout cœur à la manifestation sympathique provoquée en faveur de l'*Abeille* et de son vénérable directeur.

LIBÉRALITÉS

Nous avons la satisfaction d'apprendre que suivant sa bienfaitante habitude, M. Haquin, maire de Juilly, vient de faire don aux enfants de ses ouvriers, au nombre d'une trentaine environ, d'une paire de bas et d'une chemise.

Voilà ce qu'on peut appeler des étrennes utiles.

D'autre part, on nous fait savoir que les héritiers de M. Couriot, ancien propriétaire du château de Claye, viennent de faire remettre au bureau de bienfaisance une somme de 750 f. et pareille somme aux dames de charité, pour être distribuées en nature, pendant l'hiver, aux familles nécessiteuses de Claye.

Tous nos compliments aux novateurs de cet acte de générosité.

ÉTAT CIVIL

VILLE DE DAMMARTIN

Du 19 décembre. — Naissance de Eugénie-Marie Drujon, fille de Eugène Drujon, âgé de 33 ans, charretier et de Eugénie-Marie Hercent, son épouse âgée de 30 ans.

Du 20 décembre. — Décès de Aimée-Juliette Philibien, âgée de 11 ans, fille de Aimée Philibien, sans profession.

Du 21 décembre. — Naissance de Céline-Eugénie Tesson, fille de Marie-Louise Tesson, âgée de 21 ans.

FAITS DIVERS

LES ATTENTATS ANARCHISTES

Les anarchistes français commencent à avoir à leur actif un nombre respectable de tentatives criminelles, dont voici l'énumération pour les deux dernières années.

1892

29 février — Explosion à l'hôtel de Sagan, à Paris.

14 mars — Explosion au boulevard Saint-Germain (Ravachol).

15 mars — Explosion à la caserne Lobau.

28 mars — Explosion de la rue de Clichy (Ravachol).

23 avril — Explosion du restaurant Véry, 2 morts, 4 blessés.

20 août — Attentat à Villars (Loire) L'anarchiste Rullière tire sur son patron.

3 novembre — Explosion de la rue des Bons-Enfants, à Paris, 6 morts.

1893

13 novembre — Tentative d'assassinat sur M. Georgewitch, ministre de Serbie, à Paris, par l'anarchiste Léauthier. M. Georgewitch est grièvement blessé.

5 décembre — Explosion d'une bombe au Palais-Bourbon.

Espérons que grâce aux mesures déployées en vue de mettre un terme à ces attentats contre la Société, nous n'aurons plus à enregistrer de semblables méfaits indignes d'une nation civilisée.

LES TIMBRES DE QUITTANCE

Il serait utile que l'administration du fisc voulut bien, une bonne fois, renseigner le public sur la façon dont elle entend que les timbres mobiles des

quittances ou décharges soient oblitérés.

On a, dans ces derniers temps, dressé des procès-verbaux contre des négociants qui avaient oblitéré des timbres en apposant la date et leur signature partie sur le timbre, partie sur la quittance.

Cette façon de procéder paraît cependant des plus correctes, mais elle est contraire aux instructions de l'administration qui veut que la date et la signature recouvrent le timbre sans s'étendre au delà.

Or, d'autre part, le tribunal de Saint-Claude vient de décider, avec raison, du reste, que la signature apposée sur le timbre mobile d'une quittance ne prouve pas la libération du débiteur, lorsqu'elle est écrite exclusivement sur ce timbre, sans qu'aucun des jambages des lettres ou du paraphe en dépasse les limites.

Il en résulte donc, comme le fait judicieusement remarquer un de nos confrères, que si les jambages dépassent, l'administration vous dresse procès-verbal, et s'ils ne dépassent pas, le débiteur n'étant pas considéré comme libéré, peut être condamné à payer une seconde fois.

De toutes façons, l'alternative n'est pas précisément satisfaisante.

TRAITEMENT DES ARBRES FRUITIERS

La production fruitière est une industrie véritable et très lucrative lorsqu'on sait en tirer parti. L'étranger, sous ce rapport, nous est supérieur. Ainsi, il y a en Amérique, et notamment en Californie, des fermes entières d'une étendue considérable consacrées uniquement à la culture des arbres fruitiers: pommiers, poiriers, etc. Ces fruits, séchés après préparation spéciale, constituent un article d'exportation important.

En Europe, l'Angleterre, la Normandie, la Suisse se livrent avec succès à la culture des pommiers à cidre. Les Normands ont à lutter avec les Suisses sur le marché parisien, qui est un grand consommateur de cidre. Enfin, chacun sait que certains cantons ont la spécialité des fruits de luxe, qui donnent de beaux bénéfices à ceux qui savent les cultiver.

Les arbres fruitiers, comme tout autre végétal, demandent des soins particuliers. Il ne suffit pas de planter un arbre, il faut encore le former, le tailler et le soigner. Un arbre rapporte en proportion directe des soins qu'il reçoit.

Dans certains pays peu avancés, on croit vulgairement que les pommiers ne rapportent que tous les deux ans. C'est une erreur. L'arbre ne donne des fruits tous les deux ans, dans bien des cas, que parce qu'il a été maltraité au moment de la récolte ou parce qu'il est exposé aux ravages des insectes. Anthonyme, Chématoble, Lisette, etc. Pour y parer, que faut-il faire? Tout d'abord, éviter de briser les jeunes bourgeons en faisant la cueillette, comme le font tous les cultivateurs peu soigneux; ils détruisent ainsi, par anticipation, le fruit de l'année suivante. Puis il faut donner, en hiver et surtout au printemps, les soins de propreté nécessaires.

Ces soins consistent: à enlever toutes les branches mortes, à évier l'intérieur en coupant les gourmands ou autres rameaux mal placés, à supprimer le gué des champignons, etc., enfin, à détruire par des pulvérisations de sulfate de fer sous forme de bouillie ferrugineuse les mousses, lichens et tous les insectes, larves et chenilles qui trouvent asile sous l'écorce et dans la mousse.

Rien, en effet, ne nuit plus aux arbres que la présence de ces parasites, de quelque nature qu'ils soient. Les mousses et lichens vivent aux dépens de la sève de l'arbre; quand aux insectes, ils se

nourrissent de ses organes floreaux et foliacés. Les uns et les autres sont détruits, nous venons de le dire par le contact du sulfate de fer. Ce sel est à la fois un antiparasite et un amendement. Il agit sur les matières potassiques insolubles du sol qu'il rend assimilables.

Il est bien entendu qu'on doit avant tout traitement enlever avec un instrument tranchant le bois mort, le gui et les vieilles écorces. Le tout sera recueilli avec soin sur une toile, ramassé et brûlé, parce que ces débris renferment toujours des œufs ou des larves d'insectes nuisibles.

Suivant les cas, on emploie deux formules différentes.

La première formule sera utilisée sur les vieux arbres très malpropres. Elle consiste à faire dissoudre à chaud 30 kilog. de sulfate de fer en cristaux dans cent litres d'eau et à répandre cette dissolution sur les branches au moyen d'un pulvérisateur armé d'une lige à jet rapide pour arbres.

La seconde, à laquelle on a donné le nom de bouillie ferrugineuse et qui doit être réservée pour les jeunes ou moins mal soignés, consiste à faire une bouillie bordelaise à base de 10 ou 15 kilog. de sulfate de fer et 2 kilog. de chaux. On la répand de même avec le pulvérisateur.

Ces traitements se font avantageusement durant tout l'hiver et jusqu'au réveil de la végétation. On peut les répéter sans inconvénient une ou plusieurs fois jusqu'à complète disparition des mousses, etc. Généralement, deux traitements à quinze jours d'intervalle sont suffisants. Il ne faut avoir aucune crainte de détruire par ce moyen les boutons à fruits; mais il faut bien se garder de faire cette opération lorsqu'apparaissent les premières feuilles. On les brûlerait infailliblement.

Au moyen du sulfate de fer ainsi répandu, beaucoup d'insectes à l'état parfait, chenilles, etc., sont détruits. Il en restera cependant une notable quantité

qu'un traitement d'été seul pourra annuler. La formule sera alors différente.

Journal de Senlis

Les Silvanectes

(Pays de Senlis et de Gôlle)

(Suite)

La ville des *Silvanectes*, aujourd'hui Senlis, renferme plusieurs souvenirs importants de l'époque Gallo-romaine. Les arènes qui paraissent être le plus ancien monument, furent mises à découvert il y a quelques années et les nombreuses médailles d'Auguste, des Flaviens et des Antonins qui ont été trouvées dans les fouilles, permettent d'en attribuer la construction au premier de ces empereurs, dès le commencement de l'ère actuelle.

Cet amphithéâtre qui était recouvert de vingt à vingt-cinq mille mètres de terre a été dégagé presque entièrement et il offre actuellement un coup d'œil à peu près semblable à celui qu'il avait il y a dix-huit-cents ans, à l'exception des gradins des galeries supérieures qui ont été remplacés par des talus gazonnés.

Les arènes de Senlis décrites par M. C. Vatin, à qui nous empruntons les lignes qui suivent, « ne s'élevaient pas dans les airs comme celles de Nîmes ou d'Arles; elles n'étaient point entourées d'élegants portiques; mais elles présentaient tous les développements nécessaires aux divertissements à leur usage, et elles étaient situées sur le revers d'un coteau d'où la vue s'étendait sur de lointaines et sombres forêts dont l'aspect sauvage s'harmonisait parfaitement avec les scènes qui s'y déroulaient et avec les instincts de ses spectateurs. »

« On accédait du côté de la ville dans ce cirque par une large entrée recouverte par une voûte dont l'extrémité se

surbaissait vers les arènes. »

« A droite et à gauche sont deux chambres, dont l'une, construite en pierres de grand appareil, était recouverte en dalles plates, et dont l'autre était voûtée. Ces deux pièces étaient destinées à renfermer les combattants ou les bêtes. »

« En avant de ces deux chambres et à un mètre de l'entrée de l'arène, existent deux escaliers composés de marches usés par le passage de quinze ou vingt générations et qui donnaient accès sur le podium et les premiers gradins. »

« A l'autre extrémité de l'arène, dont la forme elliptique mesure 42 mètres dans son plus grand axe, 35 dans le plus petit, la même distribution se rencontre, et la destination de ces chambres devait être la même. »

« Au centre, deux longs vomitoires donnaient accès au nord et au midi aux spectateurs, qui de ces galeries se plaçaient sur les gradins qu'ils devaient occuper. »

« Au-dessous de l'extrémité de ces galeries, et de niveau avec le sol des arènes se trouvent deux petits sacellums dont la destination a excité tout l'intérêt des archéologues; ils sont ornés de niches et étaient revêtus d'un ciment romain encadré de filets rouges dont quelques fragments ont pu être recueillis. »

« Enfin, le podium, ou enceinte intérieure, formé par d'énormes blocs superposés à la hauteur de un mètre cinquante environ, complète tout l'ensemble de ce monument. » (1)

Dom Grenier, dans l'introduction à son histoire de la Picardie, prétend qu'il existait des bains dans la partie basse de la ville, non loin de la fontaine qui a toujours été connue sous le nom de *fontaine des étuves*. L'auteur des récits historiques sur Senlis, s'exprime ainsi à

ce sujet. « Il est à regretter que la destruction des étuves ordonnée par décision du Conseil de la commune, en l'année 1515, ait fait disparaître un monument rare à notre époque et fort intéressant. Celles de Champlieu, dont le plancher vient d'être rétabli, nous offrent, à la vérité, un spécimen assez curieux; mais leur périmètre était moins grand qu'à Senlis, et elles étaient en outre privées d'eau, tandis que dans la cité des Silvanectes, une source abondante, située à mi-côte, permettait d'ajouter aux étuves l'agrément d'une vaste piscine. »

« Pendant plusieurs siècles, les Silvanectes jouirent de ces commodités de luxe que leur avaient apportées les Romains; oublieux des usages de leurs ancêtres, ils avaient entièrement adopté ceux de leurs vainqueurs; comme eux ils prenaient part avec passion aux émotions du cirque, dont les incidents dramatiques plaisaient à leur naturel guerrier; dans les bains, les hommes avides de nouvelles dont ils repaissaient leur imagination et leur crédulité, passaient sous les portiques les plus doux moments de leurs journées, et les femmes Silvanectes venaient y entretenir cette souplesse, cette beauté de formes dont elles étaient fières, et qui étaient un objet d'envie pour les dames Romaines elles-mêmes. » (2)

(à suivre) E. L.

(1) — C. Vatin. Notice sur les arènes de Senlis, p. 5.

(2) — C. Vatin, Senlis p. 18-19.

Examen à la Faculté de Médecine :
— Voulez-vous nous dire maintenant quel est le meilleur moyen de rétablir la circulation?

— C'est d'appeler beaucoup de sergents de ville.

A VENDRE

à l'amiable

AU DOMICILE DE M. PASCAL MAULNY
à JUILLY (S.-et-M.)

MATÉRIEL DE CULTURE

Appartenant à M. Hermemault

2 bons tombereaux, borse, un cheval âgé de dix ans, paille et fourrages, blé et avoine de l'année 1892, et une quantité d'autres objets.

Harnais de traits et de limon, traits de char-rue et de limon. Le tout en très bon état.

Facilités de paiement à toutes personnes solvables.

ASSURANCES

Sur la Vie et contre l'Incendie

M. Henri DAMART

à SAINT-MARD (Seine-et-Marne)

CHARBONS DE TERRE ET CHARBONS DE BOIS

A. PÉNIDE à Dammartin

ANTHRACITE ANGLAIS

POUR POÈLES MOBILES

Prix très modérés

à LOUER à DAMMARTIN

Maison Bourgeoise

avec Jardin, Ecurie et Remise, sise, 3, rue de l'Hôtel-Dieu.

Pour visiter s'adresser même rue, N° 5.

UN JEUNE MENAGE, le mari Jardinier, la femme Couturière demande place dans une maison bourgeoise.

BONNES RÉFÉRENCES

S'adresser au bureau du Journal

Imprimerie et Librairie E. LEMARIE,
à Dammartin

Cartes de Visites

DEPUIS 1 FRANC LE CENT

ENVELOPPES VISITES

à 50 cent. le cent

LIVRES d'ÉTRENNES

Remise 40 0/0 au comptant sur les prix des éditeurs.

Articles de Fantaisie

pour étrennes



L. ETHIS

HORLOGER, BIJOUTIER

à DAMMARTIN, (S.-&-M)

81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendules Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réar-genture.

Pièces de précision — Remontage de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les soins apportés aux pièces qui lui sont confiées.

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Mard che

Madame Veuve Ethis

Gazette Anecdotique

Littéraire, Historique, Bibliographie et Mondaine
fondée en 1875

par G. D'HEYLLI et D. FOUAUST

UN AN : 12 FRANCS

On s'abonne dans tous les bureaux de Poste

3 Rue des Beaux-Arts, Paris

Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Imp. E. Lemarie Dammartin